

la plus grande vénération. Quelle fut ma surprise, quand je lus dans les écrits d'un des plus célèbres " que les Juifs n'avoient pas plus ,, d'intelligence dans les divines Ecritures, que ,, les bêtes de somme ,,.

En traitant de l'éternité des peines de l'enfer, l'auteur a négligé un grand nombre de preuves qui viennent à l'appui de cette assertion dogmatique (a), mais il a parfaitement saisi & développé celle qu'il a adoptée. " Si après la mort, ce Dieu si clément, si miséricordieux ne peut pardonner, sans blesser ses divins attributs, c'est-à-dire, sans cesser d'être Dieu, il faut convenir alors que les peines des méchans doivent être éternelles, & qu'elles le sont par la nature de Dieu même; or examinons si les choses ne doivent pas être ainsi après la mort. Sans doute l'amour de Dieu pour ses créatures est immense, il est si grand, que je ne doute pas que si le démon pouvoit aimer & se repentir, il fléchiroit son Maître. Mais il est indubitable que l'ame pure ou souillée reste immobile dans l'état où l'a placée le dernier acte de sa volonté; l'ame arrachée du corps, est semblable à un arbre déraciné de la terre; il reste où il tombe. . . . Pour que l'ame criminelle pût être pardonnée, il faudroit donc qu'elle pût se repentir. Pourquoi? C'est que ces deux sentimens naissent de la liberté; il faut pouvoir choisir entre le bien & le mal,

(a) J'ai tâché de les rassembler dans le Cat. phil. pag. 573, édit. de 1777.